

SIAEP DU LIORT JA OUL

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2018

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)	4
1.4. Nombre d'abonnés	4
1.5. Eaux brutes	5
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.5.2. Achats d'eaux brutes	5
1.6. Eaux traitées	5
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours : 5	5
1.6.2. Production	6
1.6.3. Achats d'eaux traitées	6
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice	6
1.6.5. Autres volumes	6
1.6.6. Volume consommé autorisé	6
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	7
2. Tarification de l'eau et recettes du service	7
2.1. Modalités de tarification	7
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	8
2.3. Recettes	12
3. Indicateurs de performance	14
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	14
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)	14
3.3. Indicateurs de performance du réseau	15
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)	15
3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	16
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	16
3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	16
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	17
3.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)	17
3.6. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)	17
3.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)	18
3.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)	18
3.9. Taux de réclamations (P155.1)	18
4. Financement des investissements	19
4.1. Branchements en plomb	19
4.2. Montants financiers	19
4.3. État de la dette du service	20
4.4. Amortissements	20
4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	20
4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	20
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	20
5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)	20
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	21
6. Tableau récapitulatif des indicateurs	22

Caractérisation technique du service

Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

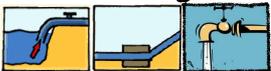
- Nom de la collectivité : SIAEP DU LIORT JOUAL
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : SYNDICAT
- Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : [CABANES, LA SALVETAT-PEYRALES, LESCURE JAUL, PRADINAS, RIEUPEYROUX, SAUVETERRE DE ROUERGUE, TAYRAC]
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution Oui, date d'approbation : Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 01/01/2010 Non

Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

S'il s'agit d'une délégation de service public :

- Nom du délégataire : VEOLIA EAU
- Date de début de contrat : 01/01/2010
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2021
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2021
- Nombre d'avenants et nature des avenants : n° 1 an date du 16-06-2014
- Nature exacte de la mission du délégataire : Compteurs eau froide, distribution, élévation, gestion clientèle, production, branchement

Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 4891 habitants au 31/12/18.

Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 1868 abonnés au 31/12/18. (1868 au 31/12/17).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
CABANES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	229	233	238	243	246	1,2%
Nombre d'abonnés (clients)	20	20	20	20	20	0,0%
Volume vendu (m3)	1 214	1 484	1 484	1 374	1 476	7,4%
LA SALVETAT PEYRALES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 063	1 031	999	984	992	0,8%
Nombre d'abonnés (clients)	764	761	759	753	758	0,7%
Volume vendu (m3)	95 043	76 421	82 049	81 589	90 079	10,4%
LESCURE JAOU						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	259	252	248	244	241	-1,2%
Nombre d'abonnés (clients)	35	36	36	35	36	2,9%
Volume vendu (m3)	2 837	2 955	3 767	3 261	4 034	23,7%
PRADINAS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	382	379	377	367	373	1,6%
Nombre d'abonnés (clients)	249	245	241	244	244	0,0%
Volume vendu (m3)	28 856	34 230	34 508	34 245	34 047	-0,6%
RIEUPEYROUX						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 138	2 109	2 087	2 066	2 054	-0,6%
Nombre d'abonnés (clients)	71	68	69	70	68	-2,9%
Volume vendu (m3)	7 919	7 557	7 897	7 767	9 910	27,6%
SAUVETERRE DE ROUERGUE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	809	804	808	809	817	1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	618	610	616	612	611	-0,2%
Volume vendu (m3)	67 359	63 497	64 554	64 254	62 154	-3,3%
TAYRAC						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	172	169	166	167	168	0,6%
Nombre d'abonnés (clients)	132	132	132	134	131	-2,2%
Volume vendu (m3)	18 884	20 111	19 243	17 950	19 069	6,2%

Eaux brutes

1.1.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 0 m³ pour l'exercice [2018] (0 pour l'exercice 2017).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice [2017] en m ³	Volume prélevé durant l'exercice [2018] en m ³	Variation en %
Moulin de la Barrière			0	0	-
Total			0	0	-

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 0 %.

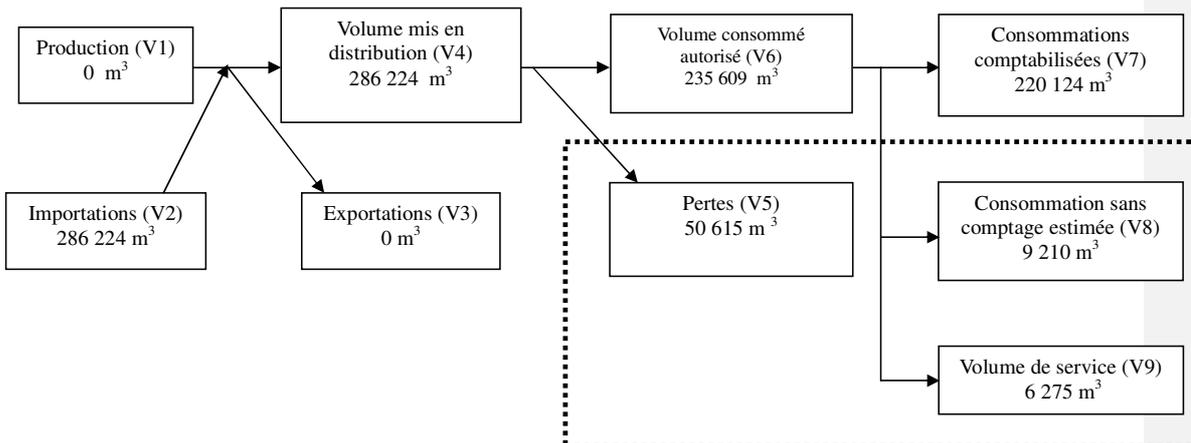
1.1.2. Achats d'eaux brutes



Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même : sans objet

Eaux traitées

1.1.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :



1.1.4. Production



Le service n'a pas de station de traitement.

1.1.5. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice [2017] en m ³	Volume acheté durant l'exercice [2018] en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice [2018]
SIAPE DU SEGALA	311 779	286 224	-8.19	Sans objet
Total d'eaux traitées achetées (V2)	311 779	286 224	-8.19	

1.1.6. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice [2017] en m ³	Volumes vendus durant l'exercice [2018] en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ou assimilés	210 440	220 769	4.9
Total vendu aux abonnés (V7)	213 502	220 769	4.9

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
 (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

1.1.7. Autres volumes



	Exercice [2017] en m3/an	Exercice [2018] en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	980	9210	+839.8
Volume de service (V9)	13000	6275	-51.7

1.1.8. Volume consommé autorisé



	Exercice [2017] en m3/an	Exercice [2018] en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	237 071	235 609	-0.6

Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de [209](#) kilomètres au 31/12/2087 (203 au 31/12/2017).

Tarification de l'eau et recettes du service

Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 45 € au 01/01/2018
45 € au 01/01/2019

LA FACTURE 120 M3

Tarifs		Au 01/01/[2018]	Au 01/01/[2019]
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	62.86 €	65.20 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	m ³	0.7513 €/m ³	0.7792 €/m ³
Consommation	120 m3	90.16 €	93.50 €
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾ y compris location du compteur	56.36 €	58.46 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	m ³	0.7153 €/m ³	0.7419 €/m ³
Consommation	120 m3	85.84 €	89.03 €
Taxes et redevances			
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		0.33 €/m3	0.33 €/m3
	120m3	39.60 €	39.60 €
TVA	Taux de TVA (0 ou 5,5%) ⁽²⁾	18.42 €	19.02 €
TOTAL TTC		353.24	364.81
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3		2.94 €	3.04 €

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du [05/02/2010](#) effective à compter du 01/01/2010 fixant les tarifs de la surtaxe
- Délibération du [12/12/2011](#) effective à compter du 01/01/2012 fixant les tarifs de la surtaxe

Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

6.1. La facture 120 m³

CABANES	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Organismes publics et TVA			58,02	58,62	1,03%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			353,24	364,81	3,28%

LA SALVETAT PEYRALES	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Collecte et dépollution des eaux usées			148,00	182,00	22,97%
Part communale			148,00	182,00	22,97%
Abonnement			40,00	50,00	25,00%
Consommation	120	1,1000	108,00	132,00	22,22%
Organismes publics et TVA			88,02	88,62	0,68%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			531,24	576,81	8,58%

LESCURE JAOLU	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Organismes publics et TVA			58,02	58,62	1,03%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			353,24	364,81	3,28%

PRADINAS	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Collecte et dépollution des eaux usées			276,00	276,00	0,00%
Part communale			276,00	276,00	0,00%
Abonnement			108,00	108,00	0,00%
Consommation	120	1,4000	168,00	168,00	0,00%
Organismes publics et TVA			88,02	88,62	0,68%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			659,24	670,81	1,76%

RIEUPEYROUX	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Organismes publics et TVA			58,02	58,62	1,03%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			353,24	364,81	3,28%

SAUVETERRE DE ROUERGUE	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Collecte et dépollution des eaux usées			162,40	162,40	0,00%
Part communale			162,40	162,40	0,00%
Abonnement			40,00	40,00	0,00%
Consommation	120	1,0200	122,40	122,40	0,00%
Organismes publics et TVA			88,02	88,62	0,68%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			545,64	557,21	2,12%

TAYRAC	m ³	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1
Production et distribution de l'eau			295,22	306,19	3,72%
Part délégataire			142,20	147,49	3,72%
Abonnement			56,36	58,46	3,73%
Consommation	120	0,7419	85,84	89,03	3,72%
Part syndicale			153,02	158,70	3,71%
Abonnement			62,86	65,20	3,72%
Consommation	120	0,7792	90,16	93,50	3,70%
Collecte et dépollution des eaux usées				244,00	
Part communale				244,00	
Abonnement				100,00	
Consommation	120	1,2000		144,00	
Organismes publics et TVA			58,02	88,62	52,74%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500		30,00	
TVA			18,42	19,02	3,26%
TOTAL € TTC			353,24	638,81	80,84%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune, avec la redevance assainissement, est :

Commune	Prix au 01/01/18 en €/m ³	Prix au 01/01/19 en €/m ³
RIEUPEYROUX	2.94	3.04
CABANES	2.94	3.04
LA SALVETAT PEYRALES	4.42	4.80
LESCURE JAOLU	2.94	3.04
PRADINAS	5.49	5.59
SAUVETERRE DE ROUERGUE	4.54	4.64
TAYRAC	2.94	5.32

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :
 semestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :
 semestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2018 sont de 220 769 m³/an (210440 m³/an en 2017).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette fonctionnement	Exercice 2018 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	252 905.55
<i>dont abonnements</i>	106 969.44
Recette de vente d'eau en gros	143 749.10
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	
Recettes liées aux travaux	
Contribution exceptionnelle du budget général	
Autres recettes (préciser) : amortissement subvention	14 594
Total autres recettes	
Total des recettes	411 248.65

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Etat détaillé des produits (1) Année 2018

Collectivité: X8710 - SIAEP de la Région du Liort Jaoul

Eau

LIBELLE	2017	2018	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	245 737	260 121	5.85 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	235 014	255 041	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	10 723	5 081	
Exploitation du service	245 737	260 121	5.85 %
Produits : part de la collectivité contractante	265 023	280 202	5.73 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	253 176	274 806	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	11 847	5 396	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	63 863	68 394	7.09 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	61 638	65 836	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	2 225	2 558	
Collectivités et autres organismes publics	328 886	348 596	5.99 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	3 594	6 684	NS
Produits accessoires	15 141	14 328	-5.37 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

4/11/19

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/18: 593 358 € (593 358 au 31/12/17).

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2018
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: X8710 - SIAEP de la Région du Liort Jaoul

Eau

LIBELLE	2017	2018	Ecart %
PRODUITS	593 358	629 729	6.13 %
Exploitation du service	245 737	260 121	
Collectivités et autres organismes publics	328 886	348 596	
Travaux attribués à titre exclusif	3 594	6 684	
Produits accessoires	15 141	14 328	
CHARGES	698 129	721 197	3.30 %
Personnel	79 839	80 534	
Energie électrique	2 526	2 034	
Achats d'eau	150 255	137 860	
Produits de traitement	3 206	2 536	
Analyses	3 526	2 835	
Sous-traitance, matières et fournitures	29 476	41 927	
Impôts locaux et taxes	6 004	7 060	
Autres dépenses d'exploitation	32 190	31 639	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	4 972	3 563	
<i>engins et véhicules</i>	5 038	7 293	
<i>informatique</i>	4 390	7 326	
<i>assurances</i>	2 114	1 035	
<i>locaux</i>	5 455	5 928	
<i>autres</i>	10 220	6 494	
Contribution des services centraux et recherche	8 463	10 401	
Collectivités et autres organismes publics	328 886	348 596	
Charges relatives aux renouvellements	53 358	53 412	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	3 901	3 480	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	6 449	6 470	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	43 008	43 463	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	400	2 364	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 104 771	- 91 467	12.70 %
RESULTAT	- 104 771	- 91 468	12.70 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

4/11/2019

Indicateurs de performance

Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2017	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2017	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2018	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2018
Microbiologie	11	0	9	0
Paramètres physico-chimiques	2	0	1	0

Le taux de conformité des prélèvements est de 100 %

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

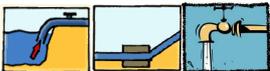
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2018 est 91

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2018 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois un plan d'action visant à compléter l'inventaire des canalisations pourra être utilement mise en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	11
Total Parties A et B		45	41
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	91

Indicateurs de performance du réseau

1.1.9. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu sur volume mis en distribution vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2017	Exercice 2018
Rendement du réseau en %	76	82.3
Volume vendu sur volume mis en distribution en %	67.49	76.90

1.1.10. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2018, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 0.96 m³/j/km (1.34 en 2017).

1.1.11. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2018, l'indice linéaire des pertes est de 0.74 m³/j/km (1.12 en 2017).

1.1.12. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

	2017	2018
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)		
Longueur du réseau	203 km	209 km
Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	182 km	188 km

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2018, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0% (0% en 2016).

Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau collectivité est de 0 %. [Ressource en eau : Syndicat d'eau potable du Ségala \(achat d'eau\)](#).

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Commentaire [A1]: Enlever les paragraphes correspondants si le service n'est pas redevable d'une CCSPL.

Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)



Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{nombre d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2018 le taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée de 2.14 pour 1 000 usagers, 0.54 en 2017.

Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)



Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service est de 1 jour.

$$\text{taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2018, le taux de respect de ce délai est de 100 % (100 % en 2017).

Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2017	Exercice 2018
Encours de la dette en €	994 832.93 €	908 295.86
Épargne brute annuelle en €		
Durée d'extinction de la dette en années	20	20

Pour l'année 2018, la durée d'extinction de la dette est passée à 20 ans, suite à la renégociation d'un emprunt.

Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/11 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice 2018
Montant d'impayés en € au titre de l'année [2017] tel que connu au 31/12/[18]	2700
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année [2018]	721 194
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau [2018]	0.37

Pour l'année 2018, le taux d'impayés en % sur les factures d'eau de l'année 2016 est de 0.37% (0.77 % en 2017).

Taux de réclamations (P155.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles

qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues Oui Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : 0

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2018, le taux de réclamations est de 0.54 pour 1000 abonnés.

Financement des investissements

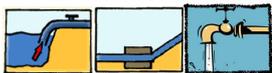
Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2017	Exercice 2018
Nombre total des branchements	2109	2119
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0	0

Montants financiers



	Exercice 2017	Exercice 2018
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	0	47303.35
Montants des subventions en €	0	0
Montants des contributions du budget générales en €	0	0

État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

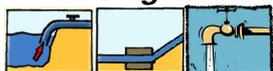
	Exercice 2017	Exercice 2018
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	994 832.93	908 295.80
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	87875.08
	en intérêts	19819.09

Amortissements



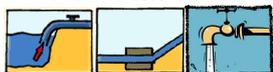
Pour l'année 2018, la dotation aux amortissements a été de 158 614 € (160 373 € en 2017).

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,

- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2018, le montant des abandons de créance s'élevait à 6 766,44 €.

Le nombre de demandes d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social reçues par le délégataire	127	128	37	26	204
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire (€)	3 285,59	3 886,99	1 034,41	864,91	6 766,44
Volume vendu selon le décret (m3)	222 112	206 255	213 502	210 440	220 769

Ces éléments permettent à la Collectivité de calculer l'indicateur du décret [P 109.0], en ajoutant à ce montant ses propres versements et en divisant par le volume vendu.

→ *Les échéanciers de paiement*

Le nombre d'échéanciers de paiement figure au tableau ci-après :

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	9	15	18	19	15

Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2017	Exercice 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4880	4891
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.94 €	3.04 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 jour	1 jour
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	100
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (délégataire)	91 %	91 %
P104.3	Rendement du réseau de distribution	76 %	82.3 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.34 m3/Jour/Km	0.96 m3/Jour/Km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	1.12 m3/Jour/Km	0.74 m3/Jour/Km
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable		
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	0%	0%
P109.0	Nombre des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	26	204
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	865 €	6766.44 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0.54 u/1000 abonnés	2.14 u/1000 abonnés
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	20 ans	20 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.77 %	0.37 %
P155.1	Taux de réclamations	0.54 u/1000 abonnés	0.54 u/1000 abonnés

Commentaire [A2]: Ne pas afficher les dernières lignes si le service n'est pas redevable d'une CCSPL